

La dépense de recherche et développement expérimental en 2023

En 2023, la dépense intérieure de R&D de la France s'établit à 61,5 milliards d'euros en valeur, soit une diminution de 0,5 % en volume (+ 2,6 % en 2022). L'effort de recherche s'élève à 2,18 % en 2023, en baisse par rapport à 2022.

En 2023, la dépense intérieure de R&D diminue de 0,5 % en volume

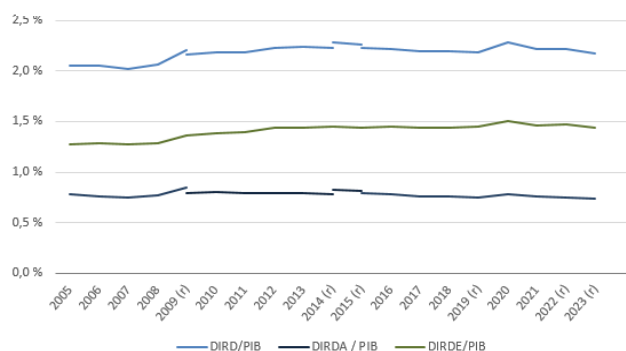
En 2023, la dépense intérieure de recherche et développement expérimental (DIRD) de la France s'établit à 61,5 milliards d'euros (Md€) en valeur, soit une hausse de 2,5 Md€ par rapport à 2022. Corrigée de l'évolution des prix, la DIRD en volume diminue de 0,5 % en 2023, après une augmentation de 2,6 % en 2022. L'effort de recherche, qui rapporte la DIRD au produit intérieur brut (PIB), s'élève à 2,18 % en 2023, contre 2,22 % en 2022.

La DIRD des entreprises (DIRDE) est soutenue en 2023 par l'évolution de la masse salariale des personnels de R&D et des dépenses en capital, qui en constituent respectivement 62 % et 11 %. La DIRDE diminue néanmoins de 0,5 % en volume sous l'effet de la forte inflation et de la baisse des dépenses courantes (frais généraux et coûts liés aux personnels extérieurs à l'entreprise). Rapportée au PIB, la DIRDE représente un effort de recherche de 1,44 % en 2023, contre 1,47 % en 2022.

La DIRD des administrations (DIRDA) diminue de 0,4 % en volume en 2023 du fait de la baisse des dépenses d'investissement, notamment immobilières, une fois

corrigées de l'évolution des prix. La masse salariale reste stable en volume ; elle représente 69 % de la DIRDA. L'effort de recherche des administrations d'élève à 0,74 % du PIB en 2023, à son plus bas niveau depuis 1980.

Evolution de l'effort de recherche des entreprises, des administrations et total entre 2005 et 2023



Sources : MESR-SIES et Insee (PIB).

(r) : rupture de série

Champ : ensemble des entreprises et des administrations localisées en France.

Dépenses intérieures de R&D et effectifs de recherche dans les entreprises et les administrations en 2023

	Dépenses intérieures de R&D		Effectif total de R&D		Effectif de chercheurs	
	En Md€	Évolution 2022/2023 en % (en volume)	En milliers d'ETP	Évolution 2022/2023 en %	En milliers d'ETP	Évolution 2022/2023 en %
Entreprises	40,6	-0,5	311,7	2,8	222,4	5,0
Branches de R&D industrielles	26,7	-2,3	178,5	0,3	121,8	1,1
Branche de R&D primaire, énergie, construction	1,8	-1,5	12,4	3,3	7,2	4,0
Branches de R&D des services	12,2	4,0	120,8	6,7	93,5	10,6
Administrations	20,9	-0,4	201,5	1,8	134,0	2,1
Établissements publics et services ministériels	10,9	0,3	85,5	1,9	53,5	2,7
dont : EPST	6,5	1,0	57,8	2,2	34,3	3,6
EPIC	4,2	-0,5	24,9	1,3	17,4	1,5
Enseignement supérieur	8,9	-1,3	106,3	1,9	74,6	1,9
dont Universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle MESR	6,1	-2,7	76,3	1,4	59,1	1,2
Institutions sans but lucratif	1,0	-0,8	9,7	-0,2	5,9	-1,9
Total	61,5	-0,5	513,2	2,4	356,4	3,9

Sources : MESR-SIES et Insee (PIB)

Champ : ensemble des entreprises et des administrations localisées en France.

Note : en raison des arrondis, le total peut différer de la somme des éléments qui le composent.

Du fait d'améliorations méthodologiques, le millésime 2023 marque une rupture de série : la correction de la non réponse des ISBL a été revue et le champ des établissements d'enseignement supérieur et autres établissements publics a été élargi. Les évolutions calculées entre 2022 et 2023 tiennent compte de ces changements.

La dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE) augmente dans les branches de services mais baisse dans les branches industrielles

En 2023, la dépense de R&D dans les branches industrielles diminue de 2,3 %, après une augmentation de 4,8 % en 2022. La dépense de R&D dans les branches de services augmente de 4,0 % en volume en 2023, après + 0,2 % en 2022.

66 % de la dépense de R&D des entreprises est exécutée dans les branches de l'industrie manufacturière. Les trois premières branches industrielles de recherche (industrie automobile, construction aéronautique et spatiale, industrie pharmaceutique) exécutent 11,1 Md€ de dépenses intérieures de R&D, soit 27 % des dépenses intérieures de R&D des entreprises. La dépense de R&D de l'industrie automobile diminue de 2,5 % en volume. Celle de l'industrie pharmaceutique diminue fortement avec - 12,8 %, après une hausse de 7,6 % en 2022. En 2023, les dépenses de R&D de la construction aéronautique et spatiale diminuent légèrement (- 0,1 % en volume), après + 6,9 % en 2022.

La dépense intérieure de R&D des administrations (DIRDA) baisse en 2023

La dépense intérieure de R&D des administrations (DIRDA) baisse en volume de 0,4 % en 2023, après une hausse de 0,9 % en 2022.

La DIRD des EPST est en hausse de 1,0 % en volume (+ 2,1 % en 2022). Stable en 2022 (- 0,1 %), la DIRD des EPIC s'oriente à la baisse en 2023 (- 0,5 %). La dépense intérieure de R&D des universités et des autres établissements d'enseignement et de recherche sous tutelle simple du MESR diminue en volume de 2,7 %. Plus largement, la DIRD du secteur de l'enseignement supérieur – qui intègre également les écoles hors tutelle simple du MESR, ainsi que les CHU et les CLCC,

diminue de 1,3 % en 2023, après une hausse de 1,0 % en 2022. Enfin, les dépenses des associations (ISBL), dont l'Institut Pasteur de Paris, sont en faible baisse de 0,8 % après une baisse en 2022 (- 1,1 %).

La hausse des effectifs de chercheurs se poursuit en 2023

En 2023, les activités de R&D en France mobilisent 513 200 personnes en équivalent temps plein (ETP) travaillé pour la recherche. Les entreprises en emploient 61 % et les administrations 39 %. L'emploi dans la recherche progresse de 2,4 % en 2023, après + 0,8 % en 2022. Dans les entreprises, l'emploi dans la recherche augmente de 2,8 % en 2023, après une stabilité en 2022. Les effectifs de R&D dans l'industrie poursuivent leur ralentissement (+ 0,3 % après + 0,7 % en 2022). Les effectifs de R&D dans les services rebondissent (+ 6,7 %), après avoir stagné en 2022 (- 0,3 %). En 2023, le nombre de chercheurs dans les entreprises augmente plus rapidement que l'effectif de R&D global des entreprises (+ 5,0 %, contre + 2,8 %). Le nombre de personnels de soutien diminue (- 2,3 % en 2023), dans les branches de services (- 4,8 %) comme dans les branches industrielles (- 1,5 %).

Dans le secteur des administrations, les effectifs de R&D, exprimés en ETP, progressent de 1,8 %, après les hausses de 1,5 % en 2022 et de 3,2 % en 2021. Cette hausse masque des évolutions contrastées, déjà observées les années précédentes : les effectifs des chercheurs augmentent plus rapidement (+ 2,1 %) que ceux des personnels de soutien (+ 1,3 %).

Corentin LUZY et Enora MESSI
MESR-SIES

La **R&D** désigne la recherche et le développement expérimental.

La **DIRD** correspond à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national par le secteur des administrations françaises (**DIRDA**) et par le secteur des entreprises (**DIRDE**).

Les entreprises concernées sont celles exécutant des travaux de R&D sur le territoire français. Les administrations désignent les organismes publics de recherche (EPST et EPIC), les services ministériels (y compris Défense), les autres établissements publics, tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche – sous tutelle simple, multiple ou hors tutelle du MESR – les centres hospitaliers universitaires (CHU), les centres de lutte contre le cancer (CLCC), les associations et les fondations.

L'**effort de recherche** désigne le ratio de la DIRD sur le PIB.

EPIC : établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : établissement public à caractère scientifique et technologique.

ISBL : institutions sans but lucratif.

Les **chercheurs** désignent les chercheurs et les ingénieurs de R&D.

Note : les résultats sont issus des enquêtes réalisées annuellement auprès des entreprises et des administrations par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

Les millésimes 2022 et 2023 du secteur des administrations ne sont pas directement comparables en ce qui concerne la DIRDA et les effectifs en ETP. Deux EPIC ont modifié leur déclaration sur 2023 et produit une déclaration 2022 cohérente avec la nouvelle de 2023. L'un d'entre eux a significativement revu la ventilation entre catégories de ses effectifs. Deux autres organismes ont corrigé leur déclaration 2022. Les effectifs 2022 de quatre organismes classés en « Ministères (yc. Défense) et autres établissements publics » ont été revus. Par ailleurs trois organismes interrogés depuis 2022 sont rentrés dans le champ 2023, classés dans la catégorie « Ministères (yc. Défense) et autres établissements publics ». Dans les secteurs de l'enseignement sous tutelle et hors tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ainsi que dans les CHU-CLCC, le champ couvert a été élargi (principalement avec des écoles hors tutelle du MESR). Certains établissements ont également corrigé leur déclaration 2022 à l'occasion d'améliorations méthodologiques de leur part. Cela impacte la DIRD et les effectifs.

Le taux de réponse dans les associations, fondations et GIP étant faible, de l'ordre de 40 % à 50 %, les répondants voient leur réponse affectée d'un coefficient représentant l'ensemble de la population enquêtée. Le mode de calcul de ces coefficients a été revu sur 2023 pour garantir une meilleure stabilité temporelle. Cela impacte la DIRD et les effectifs.

Les évolutions entre 2022 et 2023 ont été calculés à méthodologie constante et tiennent compte de ces changements.

Pour en savoir plus : [Site du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)